

Procès-Verbal de l'Assemblée générale de l'ISBW **Du 24 juin 2025**

Présents :

NOM	PRENOM	ENTITE
BILLIET	Anouck	Ottignies-Louvain-La-Neuve
BOUKRICHIA	Layla	Court-Saint-Etienne
BRANCART	Francis	Braine-Le-Château
BURY	Stéphanie	Province / Genappe
CAMBIER	Christophe	Genappe
CAMBRON	Carl	Province
CHENOY	Marie-Céline	Mont-Saint-Guibert
COLLET-NEWMAN	Pascale	Wavre
de MEESTER de RAVESTEIN	Viviane	Orp-Jauche
de NORONHA de PAIVA-CUYLITS	Maria-Pia	Lasne
DE WILDE	Céline	Chastre
DESIRANT	Anne-Françoise	Walhain
DUMONT DE CHASSART	Marjorie	Villers-La-Ville
FABRI	Renaud	Ramillies
FERRIERE	Anne	Chastre
FRANSEN	Josiane	La Hulpe
GETTEMANS	Isabelle	Braine-l'Alleud
GODFROID	Sophie	Court-Saint-Etienne
GOSSIAUX	Vincent	Nivelles
HOUSSIAU	Hélène	Grez-Doiceau
KAZEMI	Solmaz	Jodoigne
LAMBERT	Arthur	Braine-l'Alleud
LEFEVRE	Barbara	Rixensart
LEMAIRE-NOEL	Monique	Beauvechain
MARMANN	Caroline	Villers-La-Ville
MASSINI	Audrey	Wavre
MICHEL	Véronique	Wavre
MOREAU	Danielle	Chaumont-Gistoux
MORTIER	Viviane	Mont-Saint-Guibert
OLEFFE	Séverine	Province
PARISSE	Sophie	Incourt
PEETERBROECK	Françoise	Ittre
PIRART	Gaëtan	Rixensart
ROMERA	Julie	Grez-Doiceau
RULINDA	Aimée	Waterloo
STAINIER	Marie	Lasne
THIRY	Chantal Marie	Chastre
THIRY	Anne	Rixensart
TORDOIR	Joseph	Incourt/Province
TORRES	Cécilia	Ottignies-Louvain-La-Neuve
VALKENEERS	Bruno	Rebecq

VANHOEGARDEN	Martine	Waterloo
VANVAREMBERGH	Chantal	Ittre
ZEGERS	Alain	Rebecq

Excusés :

NOM	PRENOM	ENTITE
PIERARD	Marie-Michelle	Villers-La-Ville
DUQUESNOY	Delphine	Chastre
ESCOYEZ-CHARLES	Claire	Chaumont-Gistoux
HERNALSTEENS	Anne	Chaumont-Gistoux
HOUTHOOFT	Mégane	Chaumont-Gistoux
DELMAY	Alexis	Villers-La-Ville
BOMBOIS	Colette	Rebecq
LAURENT	Virginie	Braine-l'Alleud
JACQUES	Alain	Beauvechain
REMY	Sarah	Orp-Jauche
BREES	Christophe	Hélécine
MENUGE	Valérie	Tubize
HOUART	Marie-Louise	Jodoigne
FLABAT	Aurélié	Perwez
LEBRUN	Virginie	Orp-Jauche
GREGOIRE	Fany	Incourt
DELVAUX	Philippe	Ottignies-Louvain-La-Neuve
PEYSKENS	Bernadette	Court-Saint-Etienne
DETRY	Fabienne	
SCOYET	Jennifer	Braine-Le-Château
KRIREM	Christophe	Perwez
SANSDRAP	Christine	Jodoigne
PAQUET BOUVIER	Mireille	Ramillies
VAN PE	Evelyne	Nivelles
MAHO	Hervé	Hélécine
VANHOOBROUCK d'ASPRE	Caroline	Grez-Doiceau
WINTGENS	Sophie	Chaumont-Gistoux
KALUT	Soline	Jodoigne
DETRY	Fabienne	Ittre

Administrateurs présents : Anne MASSON, Emmanuel BURTON, Annie DELMEZ, Stéphanie Bury, Joseph Tordoir, Gaëtan Pirart, Grégory Verté, Carl Cambron, Françoise Peeterbroeck, Arthur Lambert, et Benoît THOREAU

Pour l'ISBW, sont invités : Corentin MAHIEU, Chef du Pôle Ressources Humaines, Joris FIERAIN, Chef du Pôle Budget & Finances, Inès WILMET, Cheffe du département « Accueil de l'enfant de 0 à 3 ans », Natacha VERSTRAETEN, Cheffe du département « Accueil de l'enfant de 3 à 12 ans », Aurélié MEUGENS, Cheffe du département « Santé et Familles », Anne LENOIR, Adjointe à la direction générale et Vincent DE LAET, Directeur général.

La Présidente, Anne Masson, ouvre la séance.



1. Accueil des nouveaux représentants communaux et provinciaux :

La Présidente, Anne MASSON, souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants communaux et provinciaux pour cette nouvelle législature. Elle insiste sur l'importance de leur rôle et des missions de l'institution.

2. Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2024 :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 novembre 2024 est approuvé par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

3. Décision du Conseil d'administration du 13 janvier 2025 de compléter ce conseil sur base de l'article 19 §6 des statuts de l'ISBW – ratification :

En raison des élections communales et provinciales du 13 octobre 2024, 6 administrateurs n'étaient plus membres de leur conseil d'origine et étaient donc automatiquement démissionnés de leur mandat d'administrateur.

En conséquence, le Conseil d'administration comptait en décembre 2024 14 administrateurs, dont seulement trois étaient membres du Bureau exécutif.

Sur proposition du Conseil provincial, le Conseil d'administration du 13 janvier 2025 a coopté Mesdames Sophie Agapitos, Carole Ghiot et Monsieur Emmanuel Burton en remplacement de Madame Colette Prevost-Migeal, Monsieur Jacques Otlet et Madame Patricia Lebon jusqu'à l'Assemblée générale de l'ISBW qui procédera au renouvellement intégral des mandats.

L'Assemblée générale nomme administrateurs, avec effet au 13 janvier 2025, Mesdames Sophie Agapitos, Carole Ghiot et Monsieur Emmanuel Burton par

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%



Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

4. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes – prise d’acte :

Conformément à l'article L1523-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la société Bureaux-Burelen C² & Associés désignée par l'Assemblée générale le 19 juin 2023 comme « Collège » des contrôleurs aux comptes de l'ISBW, a rendu son rapport.

Ce rapport est destiné à éclairer l'Assemblée générale quant à la concordance des comptes, bilans et rapport de gestion présentés à l'Assemblée générale et la situation réelle de l'ISBW.

⇒ Le rapport est remis sans remarque.

L'Assemblée prend acte du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes.

5. Rapport de gestion du Conseil d'administration (en ce compris le rapport du Comité de rémunération) – approbation :

Les points 5 et 9 sont présentés sous la forme d'un Powerpoint par Joris FIERAIN, Chef du Pôle Budget & Finances et Vincent DE LAET, Directeur général.

Conformément à l'article L1523-16, le Conseil d'administration du 19 mai 2025 a adopté son rapport de gestion.

☞ Les chiffres principaux sont les suivants :

↳ **Résultat** de l'exercice 2024 : **249 142,39 €** ;

↳ **Total des recettes d'exploitation de l'exercice** : 13 480 945,63 € (en croissance de 5,1 % par rapport à 2023) ;

↳ **Total des charges d'exploitation de l'exercice** : 13 228 070,96 € (en augmentation de 7,71% par rapport à 2023) ;

↳ **Masse salariale de l'exercice** : 11 711 943,64 € (en augmentation de 7,5% par rapport à 2023) ;

↳ **Ratio de la part salariale dans les charges** : 88,51 % (contre 88,67% en 2023, 88,88% en 2022 et 88,67% en 2021 => stable) ;

Une représentante demande ce qui a permis de diminuer les charges. Il est répondu par l'exemple de la mise en place de la plateforme Apschool pour le Service d'accueil extrascolaire et plaines de vacances. En effet, cette plateforme, qui permet de comptabiliser le nombre d'enfants présents via un système de badging, fonctionne avec un portefeuille virtuel rechargé par les parents. Par conséquent, plus besoin d'envoyer chaque mois les factures (réduction des frais de postes, de temps de travail...). Autre exemple, diminution des honoraires comptables extérieurs qui est le résultat d'une augmentation des connaissances en interne.

La Présidente ajoute que le résultat enregistré cette année résulte aussi de l'augmentation des tarifs décidée en 2021 (tarifs qui n'avaient plus été modifiés depuis plusieurs années).

Le rapport de gestion du Conseil d'administration est approuvé par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

6. Rapport spécifique sur les prises de participation – prise d’acte :

Un rapport spécifique sur les prises de participation, écrit, arrêté par le Conseil d’administration et distinct du rapport de gestion, est présenté chaque année à l’assemblée générale, conformément à l’article L1523-13, §3 du CDLD.

L’Assemblée prend acte du rapport spécifique sur les prises de participation.

7. Rapport prescrit par l’article L6421-1 du CDLD : présences et rémunérations des organes de gestion et de contrôle – prise d’acte :

L’article L6421 du CDLD impose que le Conseil d’administration de l’ISBW (« *principal organe de gestion* ») adopte un rapport sur les jetons de présence, rémunérations et avantages en nature octroyés l’année précédente aux mandataires de l’ISBW.

L’Assemblée prend acte du Rapport prescrit par l’article L6421-1 du CDLD.

8. Rapport du Comité d’audit – prise d’acte :

Conformément à l’article L1523-26 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité d’audit s’est réuni le 12 mai 2025 pour, dans un premier temps évoquer avec M. C. Delforge (réviseur d’entreprise de la société Bureaux-Burelen C² & Associés mandatée par l’Assemblée générale pour réaliser les tâches du Collège des contrôleurs aux comptes) son rapport sur l’exercice et la clôture 2024.

Ce rapport est destiné à éclairer l’Assemblée générale.

La représentante de la commune de Chaumont-Gistoux fait part du fait que sa commune soutient les 6 recommandations du Comité reprises dans le rapport.

L’Assemblée prend acte du Rapport du Comité d’audit.

9. Comptes de résultat, bilan 2024 et ses annexes – approbation :

Les comptes, bilan et annexes sont approuvés par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

10. Rapport d'activités 2024 – approbation :

Vincent De Laet présente succinctement quelques chiffres repris dans le rapport.

Le rapport d'activité 2024 est approuvé par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

11. Décharge aux administrateurs – décision :

Décharge est donnée par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%



12. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes – décision :

Décharge est donnée par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

13. Désignation des administrateurs représentant le Conseil provincial et des administrateurs représentants des communes – décision :

Les élections locales de 2024 impliquent le renouvellement du Conseil d'administration et des autres organes de gestion des intercommunales (Bureau exécutif, Comité d'audit, Comité de rémunération). Il appartient à l'Assemblée générale de nommer les 20 membres du Conseil d'administration qui désignera alors, en son sein, les membres des autres organes de gestion.

11 des 20 administrateurs doivent être nommés parmi les conseillers communaux des 27 communes associées du Brabant wallon.

Les 9 autres sont proposés par le Conseil provincial.

Mandat			
Commune	Madame	ADAM	Anne-Marie
Commune	Monsieur	DE RO	Bernard
Commune	Monsieur	AGOSTI	Gilles
Commune	Monsieur	SZUMA	Raphaël
Commune	Monsieur	PIRART	Gaëtan
Commune	Monsieur	MISRA	Ravi
Commune	Madame	DESTAT	Agathe
Commune	Madame	DAMS	Julie
Commune	Monsieur	LAMBERT	Arthur
Commune	Madame	SALPETIER	Nadia
Commune	Madame	PEETERBROECK	Françoise
Province	Madame	CHENOY	Marie-Céline
Province	Madame	OLEFFE	Séverine
Province	Monsieur	CAMBRON	Carl
Province	Monsieur	TORDOIR	Joseph
Province	Monsieur	BURTON	Emmanuel
Province	Madame	SEMAILLE	Laurie
Province	Madame	BURY	Stéphanie
Province	Madame	AGAPITOS	Sophie
Province	Monsieur	VERTE	Cédric

L'Assemblée générale décide de nommer administrateurs de l'ISBW les candidats proposés par le Conseil provincial et les fédérations de parti par :

Totalité des votes exprimés

Pour	Contre	Abstention
99,69%	0,00%	0,31%

Votes communaux

Pour	Contre	Abstention
99,68%	0,00%	0,32%

Votes provinciaux

Pour	Contre	Abstention
100,00%	0,00%	0,00%

Anne MASSON clôt la séance. Elle remercie le Comité de direction ainsi que le Directeur général pour l'ensemble du travail accompli durant son mandat de Présidente. Elle souligne l'importance de l'ISBW en Brabant wallon et insiste sur le professionnalisme et l'investissement de son personnel.

La Présidente remercie les administratrices et administrateurs présents pour ces six dernières années.



Vincent De Laet
Directeur général



Anne Masson
Présidente

